SALde SARTHE

MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TISSU ÉCONOMIQUE

Le Val de Sarthe aux côtés des entreprises locales / P.03

ENFANCE JEUNESSE

Les services communautaires pour l'été 2020 / P.14





03 / L'ACTU

- Le Val de Sarthe participe activement au Fonds Territorial Résilience
- Retour en images
- L'ouverture partielle des déchetteries pendant la crise
- Covid-19 : pas de masques dans les conteneurs de tri!
- AMP, Polydécor et Avenplast : des entreprises réactives

09 / PAR NATURE 10 / LE DOSSIER

• CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC AU VAL DE SARTHE



FROMENAUTÉ, DES

- Lancement d'une étude sur l'amélioration de l'habitat privé
- Accompagner les changements professionnels
- De 0 à 17 ans : l'offre de service estivale du Val de Sarthe
- Une programmation impactée mais vivante

16 / RENDEZ-VOUS

Paul Bacoup : plongée insolite au cœur de la préhistoire





Un mandat pour vous, un mandat avec vous

Retardé pour cause de Covid-19, le mandat municipal et communautaire 2020-2026 a enfin pu débuter au Val de Sarthe. Même si c'est dans des circonstances peu banales puisqu'il a fallu respecter les règles de distanciation, les instances de la Communauté de communes ont en effet été installées il y a quelques jours. Une nouvelle équipe est désormais en place. J'ai l'honneur d'avoir été réélu Président et je remercie ici tous ceux qui ont choisi de me faire confiance.

Je veux vous assurer que je continuerai de tout faire pour développer l'esprit communautaire et la solidarité du bloc communal, sans esprit partisan, afin que notre Communauté conserve, accroisse son attractivité, et que nos services correspondent au plus près des besoins de la population.

À ce titre, je souhaite pendant ce mandat encourager les démarches participatives et les contributions citoyennes. Le projet de territoire que nous définirons tout prochainement réservera une place aux habitants dans les procédures de décision. Compte tenu de la crise inédite et violente dont le pays commence à peine à sortir, nous ignorons quelles seront nos marges de manœuvre. Peutêtre devrons-nous affronter des instabilités importantes. Mais je suis convaincu que notre intelligence collective sera notre meilleur atout pour y faire face.

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en octobre 2020

Val de Sarthe N° 40 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau en collaboration avec les élus et les agents de la Communauté de communes. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes et Communes du Val de Sarthe, DR. • Impression sur papier écologique : Imprimerie ITF - Mulsanne • Tirage : 13 400 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

AIDES AUX ENTREPRISES

Le Val de Sarthe participe activement au Fonds Territorial Résilience

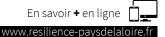
Pour répondre aux difficultés rencontrées par le tissu économique local en raison de la situation sanitaire, le Val de Sarthe s'engage financièrement aux côtés de la Banque des Territoires, de la Région et du Département. Une première enveloppe de 162 000 € a été définie conjointement par la Communauté et ses Communes membres.

vec le confinement général de la population et le brutal ralentissement de la vie économique, de très nombreuses entreprises ont vu leur activité décroître, notamment les plus petites, qui constituent en Val de Sarthe environ 80% du tissu local (soit 600 entreprises de moins de 5 salariés). Soulignons que les unités plus grandes n'ont pas été épargnées non plus. Pour faire face à leurs difficultés immédiates de trésorerie, le bloc communal du Val de Sarthe a décidé de participer au Fonds Territorial Résilience porté par la Région des Pays de la Loire : 100 000 € au titre de la Communauté de communes, auxquels s'ajoutent 62 000 € de la part des Communes (2 € par habitant). « Les sommes dégagées sur chaque Communauté de communes de la Région sont attribuées aux entreprises des territoires correspondants » indique le Président Emmanuel Franco.

Le dispositif s'adapte

Se présentant sous forme d'avance remboursable de 3 500 € à 10 000 € à 0% d'intérêt et sans conditions bancaires, le Fonds Territorial Résilience évolue afin de s'adapter aux besoins des entreprises. Il est désormais possible de cumuler cette aide et le fonds national de solidarité

(FNS). En outre, il n'est pas nécessaire de justifier d'une cessation de paiement sous 60 jours, l'idée étant justement d'éviter de se retrouver dans cette situation. Outil de soutien à la relance, le Fonds Territorial Résilience peut être accordé aux entreprises créées avant le 1er mars 2020 (et non plus avant le 31 décembre 2019). La date limite pour solliciter le Fonds a été repoussée du 31 juillet au 31 décembre 2020. Enfin, l'accès au dispositif est maintenant élargi aux cafés, hôtels, restaurants, ainsi qu'aux entreprises touristiques jusqu'à 20 salariés (et/ou 20 M€ de chiffres d'affaires), l'avance remboursable pouvant atteindre 20 000 €. « Il s'agit d'un appui spécifique pour un secteur d'activité majeur, notamment en Val de Sarthe, qui fait partie des premiers à avoir été touchés par les fermetures et le confinement, et qui est le dernier à redémarrer » explique Emmanuel Franco. Il conclut : « d'autres actions pourront être engagées en complément de ce fonds, et notamment au niveau de la commande publique qu'il conviendra d'orienter vers nos entreprises locales, à chaque fois que les règles des marchés le permettront. »



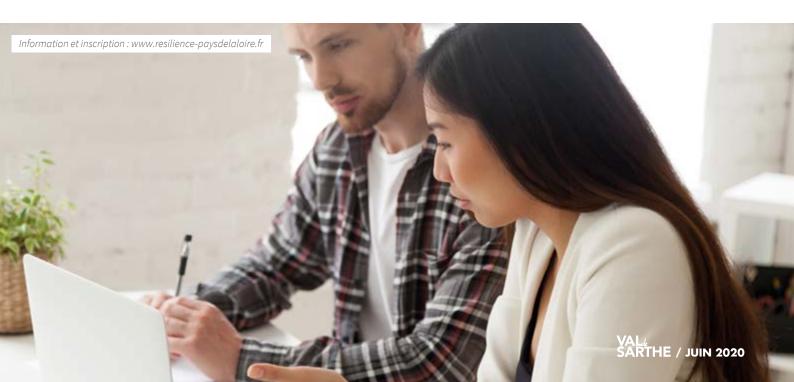
<u>BRÈVES</u>

UN GROUPE FACEBOOK POUR ACCOMPAGNER LES INITIATIVES



La Communauté de communes du Val de Sarthe a créé un groupe FaceBook dont la vocation est d'accompagner les initiatives des artisans, commerçants, petites et grandes entreprises du Val de Sarthe: nouveaux jours ou horaires d'ouverture, services ou prestations adaptées comme la livraison à domicile, la vente à distance... Toutes les entreprises locales sont les bienvenues dans ce groupe qui reste actif même si le pic de la crise sanitaire semble désormais derrière nous.

> www.facebook.com/groups/ face.a.la.crise



RETOUR IMAGES



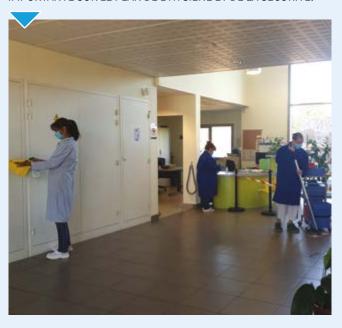
MARS 2020/ ENSEIGNANT À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE, OLIVIER GROUSSEAU ANIME UN ATELIER MUSICAL AU FOYER LOGEMENT DE LA SUZE-SUR-SARTHE AVEC UN GROUPE DE RÉSIDENTES. CELA DONNE « CHEZ MA GRAND-MÈRE », UNE JOLIE CHANSON NOSTALGIQUE DIFFUSÉE EN VIDÉO SUR YOUTUBE.

www.youtube.com/watch?v=n18pH67B0Ic&feature

MARS-AVRIL 2020/ ALORS QUE LE CONFINEMENT DÉBUTE ET QUE LA PÉNURIE DE MASQUES SE FAIT DUREMENT SENTIR, PLUSIEURS COMMUNES DU VAL DE SARTHE ORGANISENT DES DISTRIBUTIONS GRATUITES À LEURS HABITANTS. LE PLUS SOUVENT, CES ÉQUIPEMENTS ONT ÉTÉ CONFECTIONNÉS BÉNÉVOLEMENT PAR DES COUTURIÈRES OU DES ASSOCIATIONS.



MARS-AVRIL-MAI-JUIN 2020/ PARTOUT DANS LE PAYS, DES RÈGLES SANITAIRES TRÈS STRICTES S'IMPOSENT AUX AGENTS CHARGÉS DE L'ENTRETIEN DES SITES PROFESSIONNELS QUI ACCUEILLENT DES SALARIÉS. AU VAL DE SARTHE, MANUELLA BARDIN, GAËLLE DESTABLE ET ROMAIN VAIDIE SONT SUR LE PONT ET ASSURENT CETTE MISSION PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE SUR LE PLAN DE L'HYGIÈNE ET DE LA SÉCURITÉ.



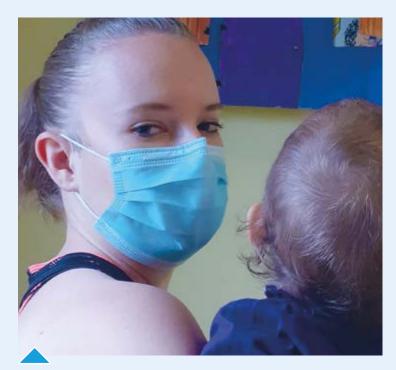
AVRIL 2020/ DE NOMBREUSES INITIATIVES NAISSENT SUR LE TERRITOIRE POUR PRÉSERVER LES LIENS SOCIAUX MALGRÉ LE CONFINEMENT. À ÉTIVAL-LÈS-LE MANS, DES DESSINS RÉALISÉS PAR LES ENFANTS SONT OFFERTS AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES DE LA COMMUNE. BELLE MANIÈRE D'APPORTER DU RÉCONFORT.



L'ACTU / 05



AVRIL 2020/ LA RUPTURE D'UNE CANALISATION PROVOQUE UNE FUITE TRÈS IMPORTANTE À LA SUZE-SUR-SARTHE. LES RÉSERVOIRS ET LE CHÂTEAU D'EAU SE VIDENT DANS LA NUIT, ET TOUTE LA COMMUNE SE RÉVEILLE SANS EAU POTABLE. L'ÉQUIPE COMMUNAUTAIRE D'ASTREINTE INTERVIENT IMMÉDIATEMENT ET LA DISTRIBUTION EST RÉTABLIE EN FIN DE MATINÉE.



AVRIL-MAI 2020/ MOBILISÉ DÈS LE DÉBUT DE L'ÉTAT D'URGENCE POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS DE SOIGNANTS DU VAL DE SARTHE ENGAGÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE, LE MULTI-ACCUEIL COMMUNAUTAIRE « À PETITS PAS » À CÉRANS-FOULLETOURTE REPREND SON ACTIVITÉ AVEC TOUTES LES PRÉCAUTIONS D'USAGE. DE SON CÔTÉ, PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS, LE SERVICE ENFANCE DU VAL DE SARTHE ASSURE L'ACCUEIL DÉROGATOIRE DES 3-11 ANS POUR LES FAMILLES DONT LES PARENTS TRAVAILLENT. ENTRE 8 ET 12 ENFANTS SONT ACCUEILLIS CHAQUE JOUR SUR LE SITE UNIQUE DE ROËZÉ-SUR-SARTHE.

AVRIL 2020/ LA DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE DE ROËZÉ-SUR-SARTHE OUVRE APRÈS QUARANTE JOURS DE FERMETURE. LE SITE ENREGISTRE TOUT DE SUITE DES AFFLUENCES ÉNORMES, ET LES AGENTS DOIVENT DÉPLOYER DES TRÉSORS D'EXPLICATION ET DE DIPLOMATIE POUR ACCUEILLIR ET GUIDER LES USAGERS.



MAI 2020/ LES ÉLUS DU VAL DE SARTHE CONTINUENT DE PILOTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. LORSQUE LE TÉLÉPHONE ET LE COURRIEL NE SUFFISENT PLUS, DES VISIO-CONFÉRENCES SONT ORGANISÉES AINSI QUE QUELQUES RÉUNIONS EN « PRÉSENTIEL » EN RESPECTANT SCRUPULEUSEMENT LES GESTES BARRIÈRES.



BRÈVES

TRI DES EMBALLAGES : ATTENTION AU RELÂCHEMENT !

Le confinement de la population a provoqué une augmentation des déchets produits à domicile. Quoi de plus logique! Pour autant, la qualité du tri des emballages s'est dégradée en Val de Sarthe avec un taux de refus qui a atteint 28% sur la période mars/mai 2020. Des erreurs de tri en hausse d'environ 6 points par rapport à l'année dernière.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Depuis le 1er janvier 2019, les consignes de tri sont très simples. Jusqu'alors, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les conteneurs de tri avec les emballages en métal, en papier, en carton et les briques alimentaires. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Les filières sont désormais en place et une seule question reste à se poser: « est-ce un emballage? » Si la réponse est oui, il faut le trier. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider. Important! Il ne faut pas imbriquer les matériaux les uns dans les autres, et ne pas les enfermer dans un sac en plastique. De même, les objets en plastique comme les jouets ou les ustensiles doivent être, selon leur taille, jetés avec les ordures ménagères ou portés en déchetteries.

Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de votre domicile, retrouvez la carte interactive sur notre site Internet, en rubrique Environnement et Cadre de vie.

> www.val-de-sarthe.fr/

Notre partenaire CITEO a créé une application pour smart-phone qui aide à bien trier. Téléchargez-la ci-dessous!

> www.consignesdetri.fr

DÉCHETTERIES

L'ouverture partielle des déchetteries pendant la crise

Après une fermeture d'une quarantaine de jours, les déchetteries du Val de Sarthe ont rouvert partiellement à partir de la fin du mois d'avril. Avec des modalités qui n'ont pas toujours été bien comprises. Explications.



omme presque partout en France, les déchetteries du Val de Sarthe ont été fermées en mars au début du confinement. Services publics jugés non essentiels par l'État, les déchetteries ne figuraient en effet pas sur l'attestation des sorties dérogatoires possibles. « À la mi avril, les services préfectoraux de la Sarthe ont invité les gestionnaires à réouvrir les sites pour recevoir a minima les déchets verts » rappelle François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. « Ce que nous avons fait dès le 27 avril avec l'équipement de Roëzé-sur-Sarthe. Une réouverture partielle du service car des agents devaient garder leurs enfants à domicile, et nous n'avions donc pas les moyens suffisants pour ouvrir également Guécélard » poursuit-il. D'autant que les mesures sanitaires réclamaient plus de personnel que d'habitude. Un seul site, donc, et des horaires réduits pour laisser le temps aux prestataires de vider les bennes. « C'est la raison pour laquelle nous ne pouvions pas ouvrir le samedi dans un premier temps » explique François

Fortes affluences

Compte tenu de la situation, consigne avait donnée aux usagers de limiter leur utilisation de la déchetterie aux besoins les plus urgents afin de préserver un accès fluide au site. « Malheureusement, et comme chez nos voisins qui avaient diffusé le même mes-

sage préventif, ce conseil n'a pas été suivi et nous avons dû gérer une affluence tout à fait considérable avec, notamment, certaines personnes qui venaient pour deux ou trois sacs de 50 litres...» rapporte François Garnier. Heureusement, le Conseil départemental de la Sarthe a mis à disposition de la Communauté de communes son terrain qui jouxte la déchetterie de Roëzé-sur-Sarthe. « Cela nous a permis de créer un circuit d'attente qui a réduit l'engorgement de la route départementale » témoigne le Vice-président.

L'appui des Communes

Dès lors que les agents communautaires ont pu reprendre le travail et que plusieurs Communes ont apporté leur concours avec l'intervention d'élus et de personnels, tous les flux de matériaux ont été acceptés et le site de Guécélard a pu être réouvert. « Nous avons engagé tous les moyens dont nous disposions et avons adapté le service à chaque fois que nous avons pu le faire. Et je tiens à saluer la motivation des élus et des agents qui se sont mobilisés. Certes, le dispositif n'était pas idéal, mais nous avons assuré le maintien du service » insiste François Garnier. Il conclut : « nous avons déploré quelques comportements inciviques (dépôts sauvages, non respect des règles de sécurité routière, propos irrespectueux...) mais cela reste le fait d'une minorité. Dans leur ensemble, les usagers ont bien compris la situation. »

DÉCHETS SENSIBLES

Covid-19: pas de masques dans les conteneurs de tri!

Susceptibles d'être contaminés, les masques, les gants, les lingettes et les mouchoirs utilisés dans le cadre des mesures de prévention du Covid-19 doivent être jetés avec les ordures ménagères, et surtout pas avec les emballages, ni sur l'espace public. Il suffit de respecter quelques précautions particulières.

our limiter les risques de propagation du virus Covid-19 (ou d'autres infections), il est important que les matériels usagés comme les masques, les gants, les lingettes et les mouchoirs soient jetés avec précaution. En effet, ces éléments peuvent présenter un danger pour les professionnels du déchet en charge de leur traitement ou même pour l'environnement. Avant toute chose, et même s'ils sont composés de papier et ou de plastique, ces déchets ne sont pas des emballages inertes et ils ne doivent en aucun cas être déposés dans les colonnes de tri. Il va de soi que le civisme le plus élémentaire demande également de ne pas les abandonner par terre en ville ou en pleine nature!

Avec les ordures ménagères

Rappelons que, conformément à la ré-

glementation, l'élimination d'un déchet contaminé ou potentiellement contaminé incombe au particulier qui l'a produit, ou au professionnel de santé si le déchet a été généré dans le cadre d'un soin. Quelques règles simples permettent de réduire considérablement la menace. Il convient de se munir d'un sac en plastique résistant qui sera réservé à ces déchets. Une contenance maximum de 30 litres est préférable. Le sac doit disposer en outre d'un système de fermeture fonctionnel (liens traditionnels ou coulissants par exemple). Lorsque le sac est rempli, il faut le fermer soigneusement, le doubler éventuellement d'un autre sac avec les mêmes caractéristiques, et le conserver au moins 24 heures au domicile. Ce délai réduit fortement la viabilité de la plupart des virus sur des matières poreuses. Dès lors, le sac peut-être placé dans un sac estampillé

« Val de Sarthe » traditionnel et présenté à la collecte des ordures ménagères, le cas échéant dans un bac homologué. Merci de sortir les déchets la veille au soir du passage du camion.

Les autres déchets de soin

Pour mémoire, les autres matériels de soin, comme par exemple les seringues, les cathéters ou les autopiqueurs, doivent être traités via l'organisme Dastri et ne pas être jetés avec les ordures ménagères. Partenaires du dispositif, les pharmacies distribuent gratuitement des boîtes spécifiques rigides, de couleur jaune à couvercle vert, qu'il convient ensuite de rapporter en pharmacie. Même lieux de dépôt pour les médicaments inutilisés qui peuvent être remis dans toutes les officines, sans les emballages en carton ni les notices en papier.



ÉCONOMIE

AMP, Polydécor et Avenplast : des entreprises réactives

Basées sur la zone d'activités du Val de l'Aune et de la Bodinière à Roëzé-sur-Sarthe, AMP, Polydécor et Avenplast se sont adaptées à l'état d'urgence sanitaire en proposant des outils de protection : visières et hygiaphones. Une belle réactivité qui a permis de trouver de nouveaux marchés dans un contexte économique pourtant très tendu.



pécialisée dans l'usinage de pièces métalliques ou en plastique, la société AMP (Atelier de Mécanique de Précision) s'est lancée dans une activité nouvelle pour elle : la production de visières de protection. Au départ pour équiper ses propres salariés afin de pouvoir continuer à travailler en respectant les règles sanitaires liées au confinement, puis pour fournir des industriels, des artisans, des commerçants, des collectivités... Alors que la fin de la crise semble se profiler pour les prochaines semaines, personne ne sait combien de temps ce type de produits sera encore nécessaire, mais il est certain que AMP a su faire

preuve d'efficacité en ajustant son offre à des besoins nouveaux et soudains.

Polydécor et Avenplast s'associent

Même réactivité chez deux entreprises voisines de AMP à Roëzé-sur-Sarthe : Polydécor et Avenplast, la première œuvrant dans la fabrication de présentoirs pour les métiers de l'événementiel ou les artisans, la seconde dans la chaudronnerie plastique. Les deux sociétés se sont en effet rapprochées pour créer un nouvel hygiaphone : « L'Hygiavox ». En format standard ou sur mesure, le dispositif est disponible depuis le début

du mois d'avril. En étant prêts si vite, et en anticipant leur approvisionnement en matière première avec une commande de 30 tonnes de plexiglas, les heureux entrepreneurs ont pu répondre efficacement à la forte demande et figurer en bonne place sur les sites de centrales d'achat. Plusieurs gares SNCF du grand ouest sont équipées de L'Hygiavox, de même que de nombreux bureaux des Finances Publiques, des pharmaciens, des buralistes, des commerçants... Une riche idée qui a permis aux deux entreprises d'éviter le chômage partiel, ou même pire, et qui a généré un chiffre d'affaires qu'elles n'avaient jamais connu auparavant.

BRÈVES

LA PÉPINIÈRE DES NOËS

Le projet de pépinière d'entreprises sur le Parc d'activités des Noës à Spay est sur les rails. Le permis de construire a été déposé le 04 mai dernier. À vocation artisanale et tertiaire, l'équipement disposera à terme de bureaux et d'ateliers et offrira des espaces et des services partagés, notamment un accompagnement personnalisé des entrepreneurs, ainsi qu'un espace de coworking qui pourra répondre au développement attendu du télétravail que de nombreux salariés ont pu expérimenter pendant la période Covid. La pépinière a pour ambition de favoriser le développement d'unités déjà présentes sur le territoire, mais aussi d'attirer des entreprises extérieures. Sont visées les activités à forte valeur ajoutée comme les services aux entreprises et aux particuliers, ainsi que l'artisanat de production. La construction débutera avant la fin de l'année.





ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Continuité du service public : le Val de Sarthe au rendez-vous

Avec le Covid-19, partout dans le pays les services publics ont adapté tant bien que mal leur fonctionnement à une situation sans précédent. Au Val de Sarthe, et malgré certaines difficultés techniques comme des pannes de standard téléphonique récurrentes, les équipes sont restées mobilisées.

otalement inédit par son ampleur et sa durée, l'état d'urgence sanitaire dû au covid-19 a entraîné des mesures d'une exceptionnelle gravité, et notamment un confinement de la population au niveau national de plus de deux mois. Dans ce contexte, les équipes du Val de Sarthe ont d'abord assuré les missions obligatoires et vitales de la Communauté, et ont même réussi, pour les autres, à maintenir une réelle continuité, même si cela a pu parfois être en mode « dégradé ».

cates à gérer, les agents d'exploitation voirie qui ont surveillé les points les plus sensibles des voies communautaires afin d'assurer la sécurité routière, les finances pour le paiement des fournisseurs, les agents d'entretien dont le travail s'est alourdi et compliqué avec les nouvelles règles d'hygiène, les chargées d'accueil qui ont répondu chaque jour aux très nombreuses sollicitations des habitants, le service emploi qui a gardé le contact avec ses bénéficiaires les plus fragiles, la petite enfance et l'enfance pour trou-

Communes, le service économie présent auprès des entreprises, et, à l'interne, les ressources humaines qui ont effectué les opérations de gestion des carrières et des paies, la direction générale et technique, la communication et les responsables de service et de pôle qui se sont efforcés de conserver un lien avec et entre les salariés... Des efforts et une capacité à s'adapter auxquels ont aussi contribué les élus en continuant de piloter la Communauté et participant par exemple à l'accueil des usagers en déchetteries. Le Président



Une mobilisation collective

Avec des agents en présentiel ou en travail à distance, chaque service s'est mobilisé. Le cycle de l'eau, et principalement l'adduction d'eau potable, avec une astreinte qui a permis de remédier à une très importante coupure à La Suze-sur-Sarthe à la fin du mois d'avril, les gardiens de déchetterie, en première ligne dès la réouverture partielle le 27 avril avec de fortes affluences particulièrement déli-

ver des solutions d'accueil au quotidien ou pour les vacances de printemps aux familles dont les parents étaient mobilisés contre la pandémie, les enseignants de l'école de musique qui ont proposé à leurs élèves des interventions à distance, les sites culturels et touristiques avec de nouvelles offres en ligne et des formats repensés pour les semaines à venir (expositions en extérieur), l'instruction du droit des sols toujours à disposition des Emmanuel Franco a d'ailleurs salué cette mobilisation : « comme partout ailleurs, les services publics du Val de Sarthe ont été secoués par la crise sanitaire. Et pendant une très longue durée avec un état d'urgence prolongé jusqu'en juillet. Mais ils ont tenu et bien tenu. J'adresse donc mes remerciements les plus sincères à tous les agents et à tous les élus, et je les félicite pour leur engagement auprès du territoire et de ceux qui y vivent. »

Garder le contact avec les usagers de façon originale et efficace

Missions au cœur du quotidien des habitants, ou offres touristiques et culturelles à destination d'un public plus large, plusieurs services communautaires ont adapté leurs offres ou leurs relations afin de maintenir un lien avec les usagers malgré le confinement. Zoom sur quelques initiatives qui sortent de l'ordinaire.

rivé des ses visiteurs, le Musée de la faïence et de la céramique est resté « ouvert » grâce à des expositions et des visites virtuelles sur Internet et avec des tutoriels en vidéo. Mêmes outils du côté de l'île MoulinSart avec deux films courts diffusés en ligne pour faire soimême du pain et pour réaliser un herbier. Le service culture-tourisme a d'ailleurs été particulièrement inspiré puisque dans l'impossibilité de dispenser leurs cours, les enseignants de l'école de musique ont proposé un accompagnement personnalisé à distance. À ce titre, n'hésitez pas à aller regarder sur la page FaceBook de la Communauté de communes l'animation humoristique sur le thème de Star Wars

élaborée avec la classe de saxophones.

Pour les petits

Outre l'accueil prioritaire (voir ci-contre), le service petite enfance a lui aussi gardé le contact avec les familles en déployant des outils « inhabituels » : deux groupes FaceBook ont été dédiés aux utilisateurs des multi-accueils d'une part, et une dizaine de fiches pédagogiques a été diffusée d'autre part pour venir en aide aux parents isolés. Compte tenu du nombre important de téléchargements de ces documents, ils correspondaient à un besoin. Ils sont toujours disponibles sur le site Internet communautaire, en rubrique petite enfance.



LES 46 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES - 2020-2026

Toutes les équipes municipales du Val de Sarthe ayant été élues au premier tour en mars dernier, les instances politiques de la Communauté de communes ont été installées dès que les conditions sanitaires l'ont permis. Les votes se sont déroulés à l'occasion de la première réunion du mandat, le jeudi 04 juin 2020 à Spay.

- Président : Emmanuel Franco (EF)
- 1^{er} Vice-président : **Noël Tellier** (NT) (Finances / Ressources humaines)
- 2^{ème} Vice-président : **Xavier Mazerat** (XM) (Aménagement du territoire / Mobilités / Transition écologique / Habitat)
- 3^{ème} Vice-présidente : **Katia Hardouin** (KH) (Économie / Emploi)
- 4^{ème} Vice-président : **Philippe Bergues** (PB) (Culture / Enseignement / Sport / Tourisme)
- 5^{ème} Vice-présidente : **Élisabeth Moussay** (EM) (Éducation [Petite enfance, Enfance, Jeunesse] / Santé)
- 6ème Vice-président : François Garnier (FG) (Déchets ménagers / Cycle de l'éau)
- 7^{ème} Vice-président : **Luc Bourmault** (LB) (Voirie / Patrimoine)



Budget 2020

Essentiellement marqué par les investissements consacrés à l'établissement culturel et artistique, la pépinière d'entreprises, le 1/3 lieu numérique, la toiture photovoltaïque des services techniques, le programme de logements sociaux, la poursuite du déploiement de la fibre optique, la flotte de véhicules électriques, l'adduction d'eau potable et l'assainissement, le budget 2020 a été voté le 12 mars dernier. Compte tenu des circonstances, ce bud-

get pourra être adapté en cours d'année.

MALICORNE-SUR-SARTHE

• Véronique Ferrand Xavier Mazerat · Carole Roger



VAL₄ SARTHE / JUIN 2020

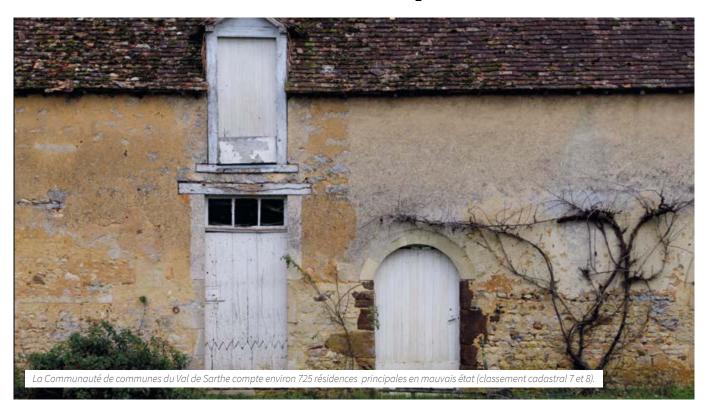
En savoir + en ligne

www.val-de-sarthe.fr

12 / UNE COMMUNAUTÉ,

HABITAT

Lancement d'une étude sur l'amélioration de l'habitat privé



La Communauté de communes du Val de Sarthe s'est engagée avec le Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe dans une étude pré-opérationnelle sur le parc de logements privés. Objectif : déterminer l'opportunité d'un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat à l'échelle du territoire. Décryptage.

n partenariat avec le Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe, la Communauté de communes du Val de Sarthe lance une étude sur les résidences privées afin d'évaluer la pertinence d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches de rénovation. « C'est une étude pré-opérationnelle. Nous examinons simplement les possibilités qui s'ouvrent à nous en mutualisant l'ingénierie de suivi avec nos partenaires du Pôle métropolitain. Cette première phase nous coûtera un peu moins de 9 000 € » souligne Xavier Mazerat, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités, de la transition écologique et de l'habitat.

Les principes de l'étude

L'étude établira tout d'abord un diagnostic du parc privé sur la réhabilitation, la vacance, la précarité énergétique, afin de connaître précisément le « gisement » de logements sur lesquels il serait possible d'agir et quel public il conviendrait de cibler en priorité. Elle déterminera également les outils les plus adaptés : opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), programme d'intérêt général (PIG), accompagnement des particuliers par de l'ingénierie... « Il s'agit pour nous de savoir comment nous pourrions soutenir l'adaptation des habitations au vieillissement, la réduction du nombre de résidences vides, tout en améliorant les performances énergétiques des bâtiments, notamment anciens, en encourageant le renouvellement urbain et en réhabilitant les centres-bourgs » explique Xavier Mazerat. Il ajoute : « nous travaillons bien sûr ce sujet dans l'horizon de notre plan climat air énergie territorial. » Selon une évaluation de la DREAL des Pays de la Loire réalisée en 2015 (Direction régionale des Pays de l'environnement, de l'aménagement et du logement), les 16 Communes du Val de Sarthe comptent environ 725 résidences principales en mauvais état (d'un peu plus d'une dizaine à Saint-Jean-du-Bois à 160 à La Suze-sur-Sarthe). Il existe donc un potentiel tout à fait significatif.

Définir une stratégie

« Après le diagnostic initial, nous serons en mesure de définir une stratégie opérationnelle adaptée à notre territoire » dit Xavier Mazerat. Il poursuit : « ce qui signifie que nous aurons alors précisé nos objectifs, les secteurs géographiques d'intervention éventuelle, les outils et les partenariats financiers et techniques. » À ce stade, il appartiendra aux élus communautaires de lancer s'ils le souhaitent une phase active en fixant des enveloppes budgétaires. Votre magazine Val de Sarthe fera prochainement le point sur ce projet.

UNE COMMUNAUTÉ, DES

EMPLOI

Accompagner les changements professionnels

Alors que le monde économique a été fortement secoué par la crise sanitaire, de nombreux salariés s'interrogent sur leur avenir et envisagent des évolutions importantes : réorientation professionnelle, formation, création d'entreprise... Le Service Emploi du Val de Sarthe et ses partenaires sont là pour les accompagner.

n vigueur depuis le 1er janvier 2019, la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » bouleverse les dispositifs de formation et d'évolution professionnelle. Le confinement lié à la pandémie du Covid-19, les périodes de chômage partiel, les défaillances d'entreprises... ont pu entraîner de fortes remises en cause des projets professionnels. Qu'ils occupent des postes en CDD, en CDI, qu'ils soient intermittents du spectacle, les salariés qui souhaitent évoluer ont besoin d'un appui personnalisé.

Transition pro remplace le Fongecif

Service gratuit et confidentiel, le Conseil en évolution professionnelle pour les salariés du privé permet de bénéficier d'un soutien « à la carte » adapté à chaque situation personnelle. Il est joignable au 0800 949 149 et offre un accompagnement individuel d'une durée moyenne de 6 à 7 heures.

Quant à lui, le Fongecif a vu ses missions modifiées et il a même changé de nom : c'est désormais Transition pro. Avec Transition pro, les salariés peuvent solliciter le financement d'un congé de formation pour se reconvertir. Il permet la prise en charge de la formation mais aussi de conserver sa rémunération durant la formation (selon les conditions réglementaires). Pour accompagner les salariés, Transitions Pro propose des réunions « Changer de métier » « Financer sa reconversion » « Monter son dossier de demande de financement »... mais aussi des entretiens individuels. Transition pro dispense en outre une information complète sur le dispositif qui permet au salarié de démissionner pour créer son entreprise et se former. Un projet qui nécessite une sérieuse préparation.

Comme avec ses autres partenaires, le Service Emploi du Val de Sarthe travaille en étroite collaboration avec Transition pro des Pays de la Loire. N'hésitez pas à les solliciter et ne manquez pas la réunion d'information du mois d'octobre (voir ci-contre).

Contact

- Service Emploi emploi.social@cc-valdesarthe.fr
- Transition Pro Pays de la Loire www.transitionspro-pdl.fr

BRÈVES

RÉUNION D'INFORMATION LE 12 OCTOBRE 2020



Salariés en CDD ou en CDI, vous souhaitez changer de métier et vous avez besoin d'une formation, ou vous recherchez des informations sur la démission pour créer une entreprise? Venez rencontrer des spécialistes de l'évolution professionnelle le lundi 12 octobre 2020 à 20h30. Information et inscription auprès du Service Emploi du Val de Sarthe:

- emploi.social@cc-valdesarthe.fr
- 02 43 77 20 60.



14 / UNE COMMUNAUTÉ,

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

De 0 à 17 ans : l'offre de service estivale du Val de Sarthe

Dans l'impossibilité matérielle d'organiser des mini-camps et des séjours pour cet été, les services enfance et jeunesse communautaires se sont adaptés aux circonstances pour proposer des activités localement en juillet et en août. Côté petite enfance, les multi-accueils fonctionnent de façon quasi ordinaire depuis la mi-mai.

ompte tenu de la pandémie de Covid-19 et de ses conséquences, ces vacances 2020 vont être un peu "spéciales" pour nos jeunes » déclare Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. « À l'heure d'organiser les choses, les contraintes connues étaient tout à fait coercitives : désinfection des sites, port du masque, activités interdites, transport limité... » explicite-t-elle. Et d'annoncer : « dans ces conditions, nous avons décidé de maintenir une offre de service, mais dans un cadre forcément réduit. Si toutefois, les consignes sanitaires devenaient plus souples en cours d'été, nous pourrions faire de nouvelles propositions aux familles. »

Vacances en Val de Sarthe pour les enfants et les jeunes

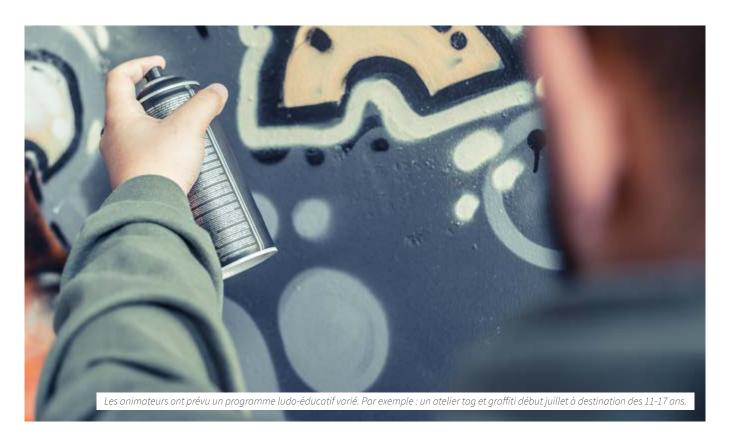
Pas de mini-camps, ni de séjours pour les 3-17 ans. Au programme, des activités

manuelles, artistiques et sportives, des jeux, des initiations, des ateliers d'éveil ou de découverte... Les enfants (3-11 ans) bénéficieront d'un accueil de loisirs sans hébergement sur plusieurs sites en Val de Sarthe du 06 juillet au 31 août, tandis que les jeunes (11-17 ans) pourront, sur la même période, participer à des sorties (baignade à La Flèche, zoo de Pescheray notamment), ainsi qu'à des activités organisées dans le cadre de l'Opération Tickets Sport et Culture avec pour bases les Points Jeunes. À noter qu'aucun accueil ne sera assuré les 13, 14 juillet et 15 août et que les animations jeunesse se dérouleront uniquement l'après-midi.

Et pour les petits?

« Après avoir été mobilisés pour l'accueil des enfants des parents dits prioritaires dès le début de la crise (soignants, forces de l'ordre, transporteurs...), nos deux multi-accueils fonctionnent normalement depuis le 11 mai pour "À Petits Pas" à Cérans-Foulletourte et depuis le 08 juin pour "Le Valanou" à La Suze-sur-Sarthe » indique Élisabeth Moussay. Le nombre d'enfants acceptés reste conforme aux prescriptions Covid mais le service est totalement opérationnel. La pause estivale est programmée du 27 juillet au 15 août sur le site de La Suze-sur-Sarthe et du 03 au 21 août sur celui de Cérans-Foulletourte. Pour les familles en recherche d'un mode d'accueil, le Relais assistants maternels parents enfants (RAM) reste disponible tout l'été sur rendez-vous : par courriel à l'adresse guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr ou par téléphone au 02 43 83 52 41.

En savoir + en ligne
www.ccvaldesarthe.portail-familles.net



UNE COMMUNAUTÉ, DES

CULTURE - TOURISME

Une programmation impactée mais vivante

Même si cela n'a pas été la seule activité touchée par la situation sanitaire, l'offre culturelle estivale du Val de Sarthe a été fortement perturbée cette année. Mais elle s'est adaptée et a pu même être en partie maintenue.



lors que « La Belle Virée en Val de Sarthe 2020 » se présentait sous d'heureux auspices après trois premières éditions couronnées de succès, le festival a dû être annulé dans sa totalité. Proposée en partenariat avec l'association Baltringos et les Communes traversées, prévue à la fin de ce mois de juillet, la manifestation n'a pas pu être maintenue car trop d'incertitudes demeuraient au moment de lancer les opérations. Les organisateurs ne pouvaient de fait pas prendre le risque de réunir plusieurs centaines de personnes à chaque représentation si tôt après la fin du confinement général de la population, et alors qu'un reconfinement pouvait même être décidé. Sous réserve de la situation budgétaire 2021, les élus ont toutefois à cœur de reprogrammer un festival avec les compagnies qui étaient prévues cette année. Les représentations de l'École de musique ont elles aussi été annulées, tandis que l'enseignement à distance a permis aux élèves de continuer à travailler. L'île MoulinSart et le Musée de la faïence et de la céramique ont réouvert partiellement à partir du 03 juin. Les formats culturels ont été repensés : l'île MoulinSart et son Centre d'Art accueillent des œuvres visibles en extérieur et plusieurs expositions virtuelles ont été diffusées en ligne.

Rendez-vous en août pour «L'île en été»

« L'île en été », l'autre festival de spectacle vivant porté par la Communauté de communes, reste programmé pour tous les rendez-vous du mois d'août. « Les spectacles de juillet n'ont pas pu être maintenus, mais les cinq représentations prévues chaque dimanche d'août à 16h sur l'île MoulinSart auront bien lieu, sauf retournement de situation » annonce Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. À noter que « Matière Première » prévu le 02 août sera remplacé par un autre spectacle à définir. Les quatre autres dates initiales demeurent inchangées : le concert swing jazz avec Trio Anastazör le 09, la pièce de théâtre « Marie des grenouilles » avec la Cie Branle-Bas de Combat le 16, le spectacle interactif « Impro Marmot » avec la Cie La Clef le 23, la chorale participative « La Cantine des Scouts » avec la Cie Le Zèbre le 30. Une programmation parfaite pour reprendre goût au spectacle vivant après presque quatre mois de privation!



BRÈVES

« LA RENCONTRE » AU MENU DU PROJET INTERDISCIPLINAIRE

Depuis 4 ans, la Communauté de communes propose à deux classes du territoire de participer à un projet interdisciplinaire mêlant les arts du son, de l'image, de la décoration et du langage. Organisée dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique et culturelle signé avec les Ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, l'édition 2019-2020 s'est développée sur le thème de « La Rencontre ». Avec une artiste illustratrice (Lucie Albon), un poète (Michel Lautru), des céramistes (dont Yassine Boutaleb), une musicienne (Aurélie Salé, qui intervient par ailleurs à l'École de musique du Val de Sarthe), des médiateurs culturels... l'année scolaire des élèves de CE1 à CM2 de l'école des Trois-Tilleuls de Parigné-Le-Pôlin s'annonçait artistiquement florissante. La pandémie de coronavirus et le confinement de la population ont bien sûr contrecarré le projet initial et toutes les interventions artistiques n'ont pu aller à leur terme. Pour autant, chaque élève a pu réaliser des illustrations et des compositions graphiques, écrire plusieurs poèmes, modeler des personnages en argile, découvrir la musique. Le contexte très particulier de cette année n'efface en rien la richesse de l'action et l'enthousiasme des enfants, comme de tous les autres acteurs du projet. La restitution finale du projet interdisciplinaire prend le plus souvent la forme d'une représentation publique, elle s'incarne cette fois dans un recueil remis aux élèves.

DU SURF ÉLECTRIQUE SUR LA SARTHE

Nouvelle activité à la base Aventure Nautique au port de La Suze-sur-Sarthe: le surf électrique (ou « eFoil »). Après le téléski et le paddle XXL, l'offre de glisse aquatique s'enrichit sur le territoire du Val de Sarthe. 06 52 04 18 72.

> www.aventurenautique.fr

La sélection de la rédac⁹

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www. val-de-sarthe.fr), notre page FaceBook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

JUILLET

Nisite à la carte

> 07 ET 14 JUILLET DE 14H À 18H > 17 ET 24 JUILLET DE 14H À 18H Musée de la faïence et de la céramique

Nouvelle formule! Les « après-midi visite » donnent aux visiteurs les clefs pour mieux appréhender le parcours des collections. Rendezvous avec l'équipe de médiation pour une brève présentation de l'activité céramique à Malicornesur-Sarthe, du musée et de son architecture, ainsi que les bases du vocabulaire des potiers. Après ces explications, le public est prêt pour partir découvrir les œuvres, à son rythme et au grè de ses envies. À la fin du parcours, le visiteur retrouve l'équipe des médiateurs pour un temps d'échange.



Atelier enfants

- > 08 ET 29 JUILLET
- > 19 AOÛT
- > 21 OCTOBRE

Musée de la faïence et de la céramiaue

«Les artistes à l'atelier ». Création avec cuisson. Rendez-vous dans l'atelier du musée pour un atelier de création en argile inclus la cuisson de l'œuvre. D'une durée de 90 minutes, les gestes et savoirfaire sont ceux des céramistes et l'œuvre réalisée pourra être récupérée le mois suivant. Cette animation est ouverte à tous, enfants (dès 7 ans), adolescents, adultes, parents, grand-parents. Durée: 90 minutes. Tarif:5€ par participant.

Exposition gratuite > 08 JUILLET AU 11 OCTOBRE Musée de la faïence

et de la céramique

Magali Bruchet artiste invité de l'Espace Créateur de la Boutique.

Café / rencontre

> 11 JUILLET DE 15H30 À 17H Musée de la faïence et de la céramique

Café / rencontre, en présence d'un artisan d'art de la Boutique.

Atelier famille

> 15 JUILLET À 15H > 05 ET 26 AOÛT À 15H Musée de la faïence et de la céramique

L'atelier « Les mains dans la terre » est un atelier de découverte et création en argile sans cuisson. Cette animation est ouverte à tous, enfants (dès 4 ans), adolescents, adultes, parents, grand-parents. Durée: 45 minutes. Tarif: 3 € par participant. Réservation obligatoire.

Atelier famille

> 20 AU 24 JUILLET > 03 ET 07 AOÛT > 17 AU 21 OCTOBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Pendant les vacances scolaires, le musée organise des stages poterie à la semaine. Réservés aux enfants, ces stages de cinq matinées leur permettent de s'initier au travail de la terre, du modelage à la décoration de leurs œuvres. Ils créent tout en s'amusant. Inscription préalable obligatoire. Enfants de 6 à 12 ans. Durée : du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h.

Atelier enfants

> 22 JUILLET À 15H > 26 AOÛT À 15H Musée de la faïence et de la céramique

« Crée ton marque-page », ateliers loisirs créatifs. En s'inspirant des collections anciennes ou des créations contemporaines des expositions, les enfants créent leurs œuvres à partir de différents matériaux et différentes techniques (peinture, collage, pliage...). Enfants 7 – 12 ans. Durée: 60 minutes. Tarif: 3 € par participant. Réservation obligatoire. Atelier délocalisé dans les jardins du musée.

AOÛT

🚺 « L'île en été » > 02 AOÛT À 16H

Île MoulinSart Spectacle à définir.

Animation > 05 AOÛT

Musée de la faïence et de la céramique

Raku et résilience. Découvrez le raku, avec les démonstrations d'émaillage et de cuisson et la tradition du Kintsugi. Cet art de la résilience est une invitation à réparer un objet cassé en soulignant ses cicatrices de poudre d'or comme si l'on réparait ses propres blessures.

🚺 « L'île en été » > 09 AOÛT À 16H Île MoulinSart

Concert swing jazz avec Trio Anastazör.

🚺 « L'île en été » > 16 AOÛT À 16H Île MoulinSart

Pièce de theâtre « Marie des grenouilles » avec la Cie Branle-Bas de Combat.

🚺 « L'île en été » > 23 AOÛT À 16H Île MoulinSart

Spectacle interactif « Impro Marmot » avec la Cie La Clef.

🚺 « L'île en été » > 30 AOÛT À 16H Île MoulinSart

Chorale participative « La Cantine des Scouts » avec la Cie Le Zèbre.

SEPTEMBRE

Exposition « Prismes »

> 19 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE Musée de la faïence et de la céramique

L'exposition met en regard des collections historiques du musée et contemporaines du Fonds régional d'art contemporain. Les pièces se conjuguent et créent des résonances inédites. Vernissage le 18 septembre à 18h.

ZOOM SUR...

Opus (reformaté)



> 25 MAI AU 05 JUILLET

Centre d'art de l'île MoulinSart

Opus a l'ambition de proposer une reconnexion à la nature, l'espace, les autres et l'art. Un parcours d'œuvres en extérieur, où la distanciation sera respectée et nos émotions suscitées. Les artistes au rendez-vous : Emma Rcel, Mathilde Leveau, Park Ikhyeon, Kafé Korsé.



17 / ILS FONT LE VAL DE SAR-

PORTRAIT

Paul Bacoup

Plongée insolite au cœur de la préhistoire

Originaire de Mézeray, Paul Bacoup prépare un doctorat en archéologie à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Dans le cadre de sa thèse, il expérimente des techniques utilisées à la période néolithique, notamment en matière de construction. Focus sur le projet qu'il coordonne actuellement à Mézeray.

vec l'appui de l'association étudiante de Paris 1 pour l'expérimentation et la recherche archéologique (APERA), des médiateurs Philippe Guillonnet et Emmanuel Guerton, et le soutien financier de la Commune de Mézeray, de l'école doctorale d'archéologie et du collège des écoles doctorales de l'Université Paris 1, Paul Bacoup a lancé un projet de construction d'un bâtiment néolithique à Mézeray, son village d'origine. « Notre objectif est de comprendre les techniques utilisées au cours du 5ème millénaire avant J-C en les reproduisant le plus fidèlement possible » explique Paul Bacoup. Il complète: « retrouver les gestes anciens en travaillant les matériaux de ses propres mains est une approche essentielle ».

Un projet à dimension pédagogique

Le projet consiste à réaliser un petit édifice de quatre mètres carrés sur le terrain communal situé derrière l'école élémentaire. « Nous allons accomplir l'intégralité des étapes de construction : l'abattage es arbres en forêt, l'élévation des murs en terre, l'application d'enduits sur les parements extérieurs, la pose de la charpente... » décrit Paul Bacoup. La crise sanitaire a bouleversé le calendrier initial, et l'opération, qui a commencé début 2020 et devait s'achever avant l'été, se prolongera jusqu'à l'automne prochain. La proximité du site avec l'école élémentaire a été l'occasion de donner une dimension pédagogique au projet. « Les écoliers de Mézeray et les élèves de 6ème du collège Marcel Pagnol de Noyen-sur-Sarthe ont pu participer à certains travaux, ce qui nous

"Il s'agit non seulement d'obtenir le même résultat que nos ancêtres de la préhistoire, mais en employant en outre leurs propres techniques et leurs outils."

a permis de leur faire comprendre très concrètement l'importance de l'expérimentation dans l'archéologie préhistorique. Leur enthousiasme et leur curiosité ont enchanté toute l'équipe » rapporte Paul Bacoup.

Réaliser toutes les étapes de la chaîne opératoire

La première étape s'est déroulée dans une chênaie à Saint-Jeandu-Bois: l'abattage des arbres. « Il nous a fallu deux jours pour couper les six chênes dont nous avions besoin » raconte Paul Bacoup. Deux jours et beaucoup d'efforts avec des haches néolithiques composées de pierres polies (dolérite) fichées dans des manches en frêne au moyen, parfois, d'une gaine en bois de cerf. Les bûcherons ont ensuite coupé des morceaux d'environ deux mètres dans lesquels ils ont réalisé des tenons et des mortaises pour constituer de solides assemblages. Ensuite, les membres de l'équipe ont creusé les fondations du petit bâtiment, ainsi que les trous des poteaux. Paul Bacoup raconte : « après avoir fondé les poteaux dans le sol, nous avons fabriqué des armatures en bois sur laquelle nous avons appliqué de la terre à bâtir que nous avions préparée dans des fosses et foulée avec les pieds. » Bien sûr, tous les outils de terrassement



et de maconnerie utilisés étaient des répliques d'instruments néolithiques fabriqués avec du bois, de l'os, de la pierre et du bois de cervidé. « Après le confinement, nous avons pu reprendre le cours de notre chantier pour protéger les murs avant la reprise à l'automne. Ainsi, nous avons enduit les murs par projection pour trois d'entre eux et posé un parement de "briquettes" crues pour le dernier » témoigne Paul Bacoup. Dernière phase du projet, la pose de la charpente et de la couverture sera organisée au dernier trimestre 2020. Une réalisation originale et insolite qui prouve bien que la science n'a pas toujours ce visage austère et ennuyeux qu'on lui prête parfois!

REPERES



HISTORIQUES

Marquée par d'importantes mutations techniques, la période néolithique commence il y a environ 10 000 ans. Les groupes humains se sédentarisent alors et adoptent un modèle de subsistance fondé sur l'agriculture et l'élevage. L'outillage en pierre polie se généralise, de même que la poterie, et l'architecture se développe.

18 / À VOTRE SERVICE

DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Annelyse Delor s'engage en faveur de l'environnement

Depuis 2016, Annelyse Delor est membre de l'équipe en charge des déchetteries du Val de Sarthe. Un travail que la jeune femme décrit avant tout comme une mission de protection de l'environnement. Rencontre avec une professionnelle dont les compétences dépassent la seule question du déchet.

vec notre coordinatrice Anne-Marie Cormier, nous formons toute une équipe : Véronique Chapelet, Jean-Luc Goulette, Julien Perroux et moi-même » présente d'emblée Annelyse Delor. Il faut dire que les agents de déchetteries du Val de Sarthe interviennent le plus souvent en binôme sur les deux sites de Guécélard et de Roëzé-sur-Sarthe, et qu'ils opèrent donc rarement seuls. « Faire partie d'un ensemble dans lequel nous pouvons échanger et nous entraider est d'ailleurs pour moi une dimension importante du travail » note Annelyse Delor.

Accueillir, orienter et expliquer

Le métier d'agent de déchetterie consiste en premier lieu à accueillir les usagers, à les guider, à les conseiller, afin qu'ils déposent leurs déchets dans les bennes adéquates. Une fonction d'information et de sensibilisation qui demande un certain sens de la diplomatie. « Il faut être à la fois ferme et pédagogue » dit Annelyse Delor en souriant. Elle renchérit : « tout le monde n'a pas forcément conscience des enjeux de recyclage ou de sécurité. Une déchetterie, ce n'est pas une décharge où tout peut être mélangé n'importe comment. » Des trésors d'explications dont il a fallu bien sûr faire preuve de façon très fine pendant l'ouverture partielle aménagée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. « La situation était difficile, mais même si certaines personnes se sont parfois montrées agressives, l'immense majorité des gens a bien compris que nous faisions de notre mieux pour assurer le meilleur service possible » témoigne Annelyse Delor.

Préserver l'environnement

Les quatre agents gèrent par ailleurs l'enlèvement et le retour des bennes avec les prestataires et veillent à l'entretien des sites. Les principales qualités professionnelles pour exercer ce métier ? « Avoir le coup d'œil pour repérer la nature des matériaux qui sont parfois mélangés en vrac dans les remorques des particuliers, le goût pour les contacts humains, pour le travail en extérieur, l'autonomie... Et, bien sûr, une vraie attention à l'environnement » répond Annelyse Delor. Elle détaille : « c'est grâce aux déchetteries que les dépôts sauvages en pleine nature sont nettement moins nombreux qu'autrefois et que des volumes considérables de matériaux peuvent être recyclés ou valorisés. J'ai la certitude que mon travail sert très concrètement à quelque chose. »







Les informations ci-dessous correspondent à la situation ordinaire des services du Val de Sarthe, hors de l'état d'urgence sanitaire et des conséquences. Par exemple, il n'y aura pas de mini-camp in de séjours ados cet été.

Informations mises à jour en fonction de la situation sanitaire sur les sites et pages communautaires www.val-de-sarthe.fr / www.ile-moulinsart.fr / www.musee-faience.fr / www.facebook.com/ccvaldesarthe

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 51 12

> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme Zone d'activités de la Bodinière - BP 26 72210 Roëzé-sur-Sarthe 02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

- Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray .
- Mardí: Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercésur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
- Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Souligné-Flacé.
- Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

■ Guécélard Route de la Belle Etoile 72230 Guécélard 02 43 23 66 23

Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

■ Roëzé-sur-Sarthe Route départementale 900 72210 Roëzé-sur-Sarthe 02 43 88 74 69

Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 77 31 69

Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et tous les jours en période de vacances. Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 77 20 60 Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais assistants maternels parents enfants

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République 72230 Cérans-Foulletourte Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Opération tickets sport et culture, séjours. Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.

- Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte 02 43 87 89 43
- Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe 02 43 77 32 87
- Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe 02 43 77 47 92
- Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande 02 43 80 49 62
- Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe 02 43 87 89 43

île MoulinSart

rue du Canal 72210 Fillé-sur-Sarthe 02 43 57 05 10

> www.ile-moulinsart.fr

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes. 02 43 57 17 82 / bistrotdumoulin@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo 72270 Malicorne-sur-Sarthe 02 43 48 07 17

> www.musee-faience.fr

Ouverture tous les jours sauf le lundi, et tous les dimanches et jours fériés (sauf le 25 décembre) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Fermeture annuelle en janvier.

École de musique

■ Étival-lès-Le Mans Centre social (1er étage) - place de l'église 72700 Étival-lès-Le Mans

■ La Suze-sur-Sarthe 22, rue Maurice Lochu 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 51 12

ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE

